



Ordonnance de télécom CRTC 2013-284

Version PDF

Ottawa, le 12 juin 2013

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées¹ dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	447	le 31 mai 2013	le 15 juin 2013
Bell Canada	7390	le 31 mai 2013	le 15 juin 2013
Eccentric Artists Technical Services Ltd.	1 1A	le 7 mai 2013 le 5 juin 2013	le 15 juin 2013
Roxborough Telephone Company Limited	11	le 29 mai 2013	le 15 juin 2013

Secrétaire général

¹ Les pages de tarif modifiées peuvent être déposées auprès du Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.